



SNUDI Force Ouvrière

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6

Tél : 05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Après le 20 novembre...

L'Assemblée Générale du 20 novembre à Agen a réuni 200 personnes avec les syndicats FSU, UNSA, CFDT, FO, CGT.

Le SNUDI FO a proposé que l'AG vote :

- le retrait des décrets Darcos dans l'unité des syndicats, comme cela a été proposé dans la motion des enseignants de l'école Paul Bert à Agen.
- la grève et la manifestation nationale au ministère, dans l'unité de tous les syndicats, pour exiger le retrait des décrets

● Le SNUDI FO regrette qu'aucune de ces 2 propositions n'ait été reprise par les syndicats présents alors que de nombreuses AG, dans d'autres départements, se sont prononcées pour le retrait des décrets Darcos.

● Le SNUDI FO s'est abstenu sur le vote des AG à Marmande, Villeneuve et Agen ce mercredi 26 novembre : pourquoi remettre à plus tard ce qui peut se décider le jour même avec 200 collègues présents ? Le SNUDI FO sera présent lors de ces AG et répètera ses propositions d'unité des syndicats pour le retrait des décrets Darcos.

● Le SNUDI FO a voté pour la proposition aux enseignants d'envoyer aux syndicats la lettre d'Alain Réfalo : la résistance doit être collective et non individuelle.

● Par contre le SNUDI FO n'est pas d'accord sur l'organisation du service des 60 heures telle qu'elle a été présentée par le SNUipp :

1. Cette proposition a été discutée, **mais elle n'a pas été soumise au vote de l'AG.**

2. **Pour le SNUDI FO, c'est le principe de l'aide personnalisée dans son ensemble qui remet en cause l'existence du RASED.** Le SNUDI FO soutiendra toute initiative collective de ne pas organiser l'aide personnalisée, mais en aucun cas son soutien implicite par l'ouverture de cette aide à tous les enfants.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'aide personnalisée est liée à l'annualisation d'une partie de notre service qui est l'alibi pour la remise en cause du droit à participer aux réunions d'information syndicale sur le temps de travail.

Le succès de la journée de grève et des manifestations de jeudi n'a pas empêché le ministre de se lancer à nouveau dans la provocation en déclarant : *"la place des enseignants c'est devant les élèves et non dans la rue"*. D'autre part, le ministre a précisé dans le Parisien du 21/11/08 : *"Je trouve étrange que l'on m'adresse le reproche de minorer le mécontentement des enseignants. Sur l'école primaire ceux qui défilent, ont signé un accord voire deux accords* avec moi. Comment comprendre leur contestation d'aujourd'hui ?"* (* « Protocole de discussion » signé par le SNUipp-FSU, le SGEN-CFDT et le SE-UNSA en novembre 2007 sur la semaine de 4 jours, les 108 h annualisées et « relevé de conclusions » signé en mars 2008 par le SE-UNSA et le SGEN-CFDT).

Le ministre pose un vrai problème.

Effectivement, le SNUDI-FO qui l'an dernier a refusé de signer avec le ministre, a inlassablement expliqué que toutes les mesures aujourd'hui rejetées par les enseignants résultaient du « protocole de discussion » et le « relevé de conclusions ».

Face à la puissante mobilisation des collègues, face au rejet grandissant de ses mesures chez les parents d'élèves, la dernière ligne de défense du ministre Darcos est de se prévaloir des signatures syndicales sur ses protocoles et relevés de discussion.

Or aujourd'hui, force est de constater que dans les écoles, le plan Darcos est rejeté par la quasi unanimité des enseignants qu'ils soient syndiqués dans tel ou tel syndicat, ou non syndiqués.

C'est d'ailleurs cette revendication du retrait des mesures et décrets Darcos qui a été reprise dans de nombreux départements, dans des dizaines d'AG le 20 novembre : **retrait des décrets Darcos !**

Alors maintenant quelle suite sinon la mobilisation générale appelée par tous les syndicats nationaux pour le retrait des décrets et mesures Darcos ?

Il faut isoler le ministre. **Il est urgent que tous les syndicats nationaux exigent clairement ensemble le retrait des décrets, mesures et projets Darcos.** Rappelons que c'est lorsque tous les syndicats ont exigé ensemble le retrait du CPE que le gouvernement a dû le retirer, la loi était pourtant votée depuis 6 mois...

■ Une réunion a eu lieu entre certains syndicats. Le SNUDI FO n'a pas été invité malgré notre demande : faut-il être signataire de protocoles avec le ministre pour pouvoir participer à l'intersyndicale nationale ?

■ Ces organisations ont lancé un ultimatum au ministre, mais sur quelles revendications ?

■ Ces organisations appellent sous des formes diverses selon les départements à une nouvelle grève le jeudi 27 novembre.

Est ce que nous allons continuer à être appelés à la grève au rythme d'une journée par mois ou par semaine ?

Est ce que ces journées d'action, sont de nature à faire reculer le ministre ?

Nous ne le pensons pas, l'expérience démontre que les grèves de 24h à répétition, les actions temps forts, les actions éparpillées, diverses et variées, usent, émiettent le mouvement, découragent les collègues et ne font que laisser du temps aux gouvernements.

Alors ne faut-il pas au contraire que tous les syndicats nationaux appellent à la mobilisation générale nationale, pouvant prendre la forme de la grève reconductible, de la manifestation nationale pour le retrait des mesures et décrets Darcos, pour l'annulation des suppressions de postes qui en découlent ? (131 manifestations ont eu lieu dans le pays le 20 novembre ! Chacun peut mesurer l'ampleur et l'impact qu'aurait une manifestation nationale au ministère à l'appel de tous les syndicats...)

Pour le SNUDI FO, ce sont les collègues qui doivent en discuter et décider, c'est pourquoi nous vous appelons à participer aux assemblées générales de mercredi convoquées par tous les syndicats.

▶ **Agen** : 14h30, à l'IUFM

▶ **Villeneuve** : 14h30, salle polyvalente du L.P. Couffignal

▶ **Marmande** : 14h, salle Damouran, face à la Poste